UN EXEMPLE D'ANTHROPOLOGIE ANDROCENTREE: LES CHEFFESSES EN POLYNESIE FRANCAISE ENTRE LA «DECOUVERTE» ET L'ANNEXION (1767-1901: ANNEXION DE RIMATARA)

Sylvie André*

Dans les textes coloniaux du XIX siècle sur la Polynésie française apparaît de manière insistante la figure de la reine autochtone. Dans la plupart des cas, elle fait l'objet d'un traitement littéraire positif. Quelle est l'origine de cette figure fascinante pour les auteurs, des hommes dans une écrasante majorité? S'agit-il d'un stéréotype issu de l'imaginaire mâle occidental, qui représenterait des fantasmes plaqués sur une réalité autre ou bien cette figure tutélaire a-t-elle une base sociologique dans l'univers polynésien précolonial, ensuite utilisée par le pouvoir colonial? Le cadre historique de la colonisation sera notre fil conducteur car la rencontre a vu l'image de la femme et notamment celle de la femme de haut rang évoluer, toujours sous le regard masculin occidental.

The figure of an indigenous queen appears persistently in the colonial texts of the 19th century which relate to French Polynesia. In most cases the queen receives a positive literary treatment. What is the origin of this figure that authors who were overwhelmingly male found so fascinating? Was it a stereotype produced in the western male imagination which represented fantasies built on a quite different reality or was she a tutelary figure with a sociological base in the pre-colonial Polynesian universe which was taken over by the colonial authorities? The historical context of colonisation will provide a basis for understanding the image of women

^{*} Professeure émérite, Director of Research in comparative literature at the University of Sorbonne Nouvelle - PARIS III and former President of the University of French Polynesia.

and particularly that of women of high rank as it evolved, always as seen through the male western eye.

I LES DECOUVREURS

Chez les premiers voyageurs européens, la description de la femme polynésienne est diverse. Pedro Fernandez de Quiros fait paraître en 1607 les récits des découvertes des Marquises et d'une partie des Tuamotu effectuées en 1595 et 1605-1607, lors d'un deuxième voyage. Cet ouvrage issu de plusieurs sources reste discret quant aux femmes polynésiennes. Les marins n'en mentionnent aucune sur Fatu Hiva dans les pirogues qui entourent les navires. À terre, sur l'île de Tahuata, ils les trouvent belles et familières: «beaucoup d'entre elles [...] très belles [...] vinrent s'asseoir près d'eux pour bavarder, et [...] leurs mains se régalèrent.» On peut supposer que cette discrétion est liée à la présence de femmes occidentales à bord. Lors du deuxième voyage, ils rencontrent une vieille femme sur Hao et une jeune femme avenante sur Puka Puka. Les Espagnols sont frappés par la beauté physique des autochtones, hommes ou femmes.

On sait qu'Antoine de Bougainville évoquant son escale à Tahiti en 1768 créa le mythe de la Nouvelle Cythère, avec des Tahitiennes libres et offertes. Serge Tcherkézoff a récusé cette peinture, montrant que ces femmes obéissaient à un rituel de bienvenue, à l'initiative de leurs compagnons, et étaient souvent rétives.² Dès le voyage de Bougainville, Charles-Félix-Pierre Fesche propose une vision sensiblement différente de celle du chef de l'expédition: «Des pères et des mères amenaient leurs filles...plusieurs faisaient des façons, se laissant vaincre cependant»³. Il précise bien que toutes les femmes ne sont pas offertes: «Le prince de Nassau voulut un jour caresser une des femmes d'un chef. Jaloux sans doute? [...] Le roi, notre ami, l'arrêta sur-le-champ avec un peu de colère, lui criant qu'elle était mariée et lui fit plusieurs signes qui indiquaient qu'on tuait vraisemblablement ceux qui se mettaient dans le cas dont j'ai parlé.»⁴ Le capitaine Marchand en 1791, est aussi sensible à la contrainte exercée sur les femmes de Tahuata: "elles ne sont pas voluptueuses (...) elles s'offraient elles-mêmes, et tous les hommes même les étrangers nous amenaient presque de force celles qui voulant faire les renchéries se

Pedro Fernández de Quirós Histoire de la découverte des régions australes (L'Harmattan, 2001)
55.

² Voir Serge Tcherkézoff Tahiti - 1768, Jeunes filles en pleurs (éds, Au vent des îles, 2004).

³ Charles-Félix-Pierre Fesche Tahiti au nom du roi (éds, Nicolas Chaudun, 2007) 39.

⁴ Idem, 40.

faisaient trop appeler.»⁵ Il note d'ailleurs une différence de comportement entre les femmes de Tahuata et celles de Hua Pou où il est le premier européen à accoster: «loin de venir comme celles de Sainte Christine (Tahuata) persécuter nos messieurs effrontément par les gestes les plus lascifs, celles-ci au contraire, se tenaient éloignées et même séparées des hommes, et semblaient ne céder qu'avec peine aux insistances qu'on leur faisait, et comme forcées par leurs parents.»⁶ Le mythe de Bougainville est donc bien un mythe, un fantasme de marin occidental.

Cependant, si la thèse de Serge Tcherkézoff a l'avantage de détruire le mythe de la femme facile et sensuelle, il n'en demeure pas moins que ces femmes de la Polynésie précoloniale ne présentent pas d'intérêt pour elles-mêmes aux yeux des observateurs occidentaux et n'existent que par leur soumission aux désirs masculins, occidentaux ou polynésiens. Selon les marins français, ces femmes offertes sont toujours sous la coupe de leurs compagnons ou de leurs pères. Ils font même de cette domination une caractéristique des «peuples sauvages»: «on peut cependant présumer qu'elles y sont regardées comme chez tous les autres peuples sauvages, c'est-à-dire à peu près comme des esclaves». William Ellis, missionnaire britannique de 1816 à 1824 dans les îles de la Société, reprend le même préjugé, y rajoutant les certitudes de la «vraie foi»: «L'avilissement de la femme accompagne toujours le paganisme (...) la basse condition et l'état d'esclavage auxquels les femmes des îles des mers du sud étaient réduites» L'autosatisfaction règne chez les Européens avec la conviction d'apporter un progrès civilisateur.

Toutefois les premiers marins anglais, hasard du mouillage ou absence de préjugés liés à la loi salique dans leur Pays, décrivent une figure féminine de premier plan, nommée Purea par Samuel Wallis en juillet 1767, Oberea par James Cook en 1769. C'est elle qui la première, sera qualifiée de reine, «car elle paraissait en avoir l'autorité». Elle a un «port majestueux» et la «liberté qui distingue toujours les personnes habituées à commander». Elle est entourée d'une nombreuse suite et reçoit fastueusement les marins quand il s'avère qu'ils ne peuvent être repoussés à la

⁵ Odile Gannier et Cécile Picquoin Le Voyage du Capitaine Marchand (éds, Au Vent des îles, 2003) 125.

⁶ Idem, 145.

⁷ Idem, 127.

⁸ William Ellis À la recherche de la Polynésie d'autrefois (Publications de la Société des Océanistes, 1972) t II, p 586.

⁹ James Cook Voyages du capitaine Cook, dans la mer du Sud, aux deux pôles et autour du monde, gallica.bnf.fr/BnF, 1, p 226.

mer. Elle était en fait la femme de Amo chef du clan des Teva, et première-née du chef du clan de Faa'a-Punaauia. ¹⁰ À ce double titre elle paraissait jouir d'un grand pouvoir politique qui n'existera plus lors du voyage de J Cook, parce qu'Amo et elle n'avaient pas réussi à imposer leur fils Teri'irere comme grand *Ari'i* de Tahiti. Cette figure féminine, tout comme celle de Tetuanui-reia-i-te-Ra'iatea dite 'Itia, femme de Tu, et mère de Pomare II, décrite par James Morrison en 1790-91¹¹, laissent entrevoir l'importance politique des cheffesses, pourtant difficile à appréhender pour les Européens, si bien que Nicolas Thomas peut écrire: "Chiefly women were typically seen as passive [...] to whom gifts and respect were due; their importance as political agents usually passed unrecognized." ¹² En effet, elles ne sont semble-t-il ni réellement reines selon les critères occidentaux, ni uniquement épouses de rois toujours au sens occidental et leur véritable statut, indéfinissable, n'intéresse pas «les découvreurs», ni même un nombre conséquent de commentateurs masculins actuels.

Bientôt, avec le développement des voyages, le regard occidental dénoncera la prostitution féminine, contrainte ou non, afin d'obtenir des biens précieux, tels que les objets en métal. En quelques années, l'image des Polynésiennes aura subi un changement important et négatif, toujours sous le regard masculin occidental. En 1835, Jacques Antoine Moerenhout, s'appuyant sur la coutume du tapu, mal comprise, fera une description atterrante de la condition féminine précoloniale: «tout leur était interdit ou défendu... en butte au mépris de tous les hommes, esclaves de leurs maris ou de leurs enfants, objet de réprobation pour les dieux... elles traînaient leur triste existence au milieu des privations et des douleurs, condamnées aux travaux les plus pénibles de la vie». ¹³ Il note cependant qu'à Tahiti, cette condition est plus facile. Le soldat Boisard, embarqué de 1843 à 1847 durant la campagne d'Abel Dupetit-Thouars aux Marquises et à Tahiti dit les choses clairement et ne note aucune différence dans le comportement des femmes, quel que soit leur statut, lors des escales: «Les naturels hommes et femmes avaient coutume d'aller à bord des bâtiments marchands [...] Là, ils faisaient des orgies dégoûtantes. Le commandant [...] défendit aux femmes d'aller à bord [...] en fit arrêter plusieurs [...] Parmi les prisonnières, se trouvait la fille du grand chef Pakoko.» 14 La prétendue «essence

¹⁰ Anne Salmon L'Île de Vénus (éds, Au vent des îles, 2012) 66.

¹¹ Idem, 162.

¹² Nicolas, Jeremy, Thomas "Social and cultural Dynamics in Early Marquesan History" (thèse, Australian National University, 1986) 117.

¹³ J A Moerenhout Voyages aux îles du grand océan (éd. Maisonneuve, 1959) I, pp 532-33.

¹⁴ Soldat Boisard Voyage en Océanie (éds de L'Étrave, 2011) 21.

féminine» transcende les autres catégories descriptives, alors même que de la détention de la fille du chef sera la source d'un grave conflit.

II LES PREMIERS ETHNOGRAPHES

A Pouvoir Politique

Cependant les premiers missionnaires, malgré leurs préjugés, nous permettent d'entrevoir une réalité précoloniale originale, loin des clichés patriarcaux de l'Occident. Vivant plus longtemps auprès des Polynésiens et plus proches d'eux, ils se comporteront en véritables ethnographes. Le texte du missionnaire William Ellis exprime ces paradoxes, puisqu'au-delà de sa vision de la triste condition des femmes soulignée plus haut, il fait état d'un statut remarquable des femmes de haut rang. Selon lui, «l'office royal est héréditaire et se transmet du père au fils aîné: le titre n'est pas réservé au sexe masculin; ces îles ont été souvent gouvernées par des femmes.» Il cite Oberea (Purea), Pomare IV et la «fille du roi de Raiatea [...] souveraine en nom de l'île de Huahine,» Teri'itaria 15. William Pascoe Crook, arrivé aux Marquises avec le Duff, missionnaire de 1797 à 1799, note: «Quoiqu'ici, sous certains rapports, les femmes soient dans un état de sujétion plus marquée [...] il n'est pas rare cependant des trouver des exceptions frappantes parmi celles de familles principales des Marquises.» 16 Greg Dening note dans le glossaire de son ouvrage un terme marquisien, relevé dans le dictionnaire publié en 1904 par Monseigneur Dordillon, qui désigne l'équivalent du *Haka'iki* ou chef: «*Ha'atepei'u*. Cheffesse, princesse. Femme issue de la classe tapu, héritière du prestige et du mana de toute une lignée. À l'origine le terme haha signifie saint, sacré.»¹⁷ Nicolas Jeremy Thomas, dans sa thèse sur les îles Marquises, précise qu'une femme pouvait exercer la régence durant la minorité de son fils: "Putahaie, who was probably about fifty years old in 1800, was undoubtably a woman of stature and influence. It appears that from the time of her father's death to Keatonui's attainment of maturity, she was

¹⁵ William Ellis À la recherche de la Polynésie d'autrefois (Publications de la Société des Océanistes, 1972) t II, p 532. "Teri'i Tari'a II, Ari'i-paea-vahine, Ari'i-rahi of Huahine. b 1790, eldest daughter of Tamatoa IV, Ari'i-rahi of Ra'iatea, by his wife, Tu-ra'i-Ari'i E-he-vahine, eldest daughter of Mato Teri'i-te Po Are'i, High Priest of Ra'iatea and Huahine. Regent of Tahiti for her step-son King Pomare III, 7 December 1821 to 8 January 1827." En 1824, Ellis vient la voir à Tahiti où elle réside. Cf http://www.royalark.net/Tahiti/tahiti3.htm/.

¹⁶ William Pascoe Crook Récit aux Îles Marquises (éds Haere Po, 2007) 49.

¹⁷ Greg Dening *Marquises 1774-1880: Réflexion sur une terre muette*, traduit de l'anglais et présenté par [Mgr] Hervé Le Cléac'h, Danielle Peiffert et Léopold Musyan; préface de Georges Toti Teikiehuupoko. - Pirae (Tahiti): Association 'Eo Enata, 1999.

a chief in her own right." Aux Marquises, les femmes occupent aussi des fonctions religieuses, telle Tahiatuou, mère et sœur de *Tau'a*, possédant de même que les hommes de sa famille «un pouvoir surnaturel». Pour Nicolas Jeremy Thomas, qui se base sur l'étude des premiers textes ethnographiques, "Some women in the early contact period were active in political and religious realms in much the same way as men. This possibility was and is manifested conceptually in Marquesan expressions of action: the most common way of talking about situations or acts involves referring to 'enana, that is, to people, rather than to men or women. Thus there was a basic notion of agency, rather than a division between male and female action which was linguistically necessary or current." ²⁰

Dans sa thèse, N J Thomas s'évertue à démontrer comment les ethnologues ont avec constance voulu retirer toute pertinence à un «pouvoir des femmes». Il analyse longuement la notion de *tapu* pour démontrer qu'elle ne repose pas sur un schème sexué, supposant infériorité et rejet des femmes, les catégories tapu/non tapu ne recouvrant pas exactement la catégorie homme/femme: "While the tapu system was not exactly a system which 'degraded' or subordinated women, one complex of tapu rules did restrict the action of most women. Just as there were women of high status, with particular personal tapu, there were also some men of low status..."²¹ Il s'emploie par ailleurs à récuser l'explication courante chez les ethnologues masculins occidentaux reliant les interdits frappant les femmes à une forme d'impureté due à leurs menstrues, y voyant un préjugé masculin occidental.

B Polyandrie aux Marquises

Alors que le Capitaine Wilson lors de son bref passage aux Marquises avec le *Duff* note la polygamie du chef Tainai d'après de brèves notes prises par WP Crook à son arrivée, celui-ci se rend vite à l'évidence de l'existence d'une polyandrie, une femme cohabitant avec plusieurs époux. Crook fera ensuite une analyse assez détaillée de cette polyandrie et de la coutume du *Pekio*, réservée aux familles aisées: «chaque fille de famille, arrivée à l'âge de la puberté, cohabite avec un domestique mâle, qui porte le nom de *Pekio*.» Ce domestique la suit lorsqu'elle se marie. WP Crook précise son propos, revenant sur ses premières impressions: «parfois les hommes très riches condescendent à occuper cette position inférieure et ils y sont

¹⁸ Nicolas, Jeremy, Thomas "Social and cultural Dynamics in Early Marquesan History" (thèse, Australian National University, 1986) 29. Sa source pour Putahaie est: Robarts, Edward *The Marquesan journal of Edward Robarts, 1797-1824* (Ed by Greg Dening, Canberra, 1974).

¹⁹ William P Crook, op cit, n 16, p 101.

²⁰ Nicholas Jeremy Thomas, op cit, n 18, p 55.

²¹ Idem, 59.

très respectés. Mais pendant que la femme a deux maris, le mari n'a qu'une femme, et s'il en préfère une autre, il renvoie la première.»²²

Nicholas Jeremy Thomas dénonce clairement l'explication ethno- et androcentrée qui consiste à faire d'un déséquilibre démographique entre les sexes la seule raison d'une coutume aussi scandaleuse aux yeux des Occidentaux que la polyandrie: "The interpretation of other people's institutions is, as a rule, problematic; it is especially so where matters of gender and sexuality, which cultures like to constitute as natural and eternal, are at issue. The occurrence of polyandry apparently calls into question notions of appropriate gender roles and therefore has mostly been dismissed or explained away as a mechanism for dealing with an unusual situation, such as one of sexual imbalance, when the relative number of women does not permit general monogamy."23 Il s'attache à montrer, grâce aux quelques documents d'époque disponibles, que le manque de femmes ne peut rendre compte de l'existence du système polyandre marquisien. Pascal Picq note cependant que la polyandrie n'est pas un système enviable pour les femmes. En effet elle peut conduire «à des formes d'esclavage domestique et sexuel qui bien souvent accroissent les contraintes pesant sur les femmes, soumises à plus de coercition et de surveillance»²⁴ Ce n'est pas le cas aux Marquises où les femmes de haut rang sont déchargées de travaux domestiques par des serviteurs des deux sexes.

C Matrilinéarité

Dépassant la vision patriarcale, WP Crook note que certaines femmes sont extrêmement respectées et comme il est l'un des premiers à avoir décrit la polyandrie marquisienne, il évoque un système de succession très proche de la matrilinéarité: «une fille unique ou la première-née hérite des biens comme un fils; mais si la dignité de *haka'iki* est en cause, il s'avère que ces biens reviennent à son mari ou à son fils, en aucun cas à la femme elle-même.»²⁵ L'existence d'un système de succession matrilinéaire est aussi souligné par G. Gunson à Tahiti: "The rôle of the Great Women in the period 1650-1815 looks very much as if the right to wear maro'ura was largely transmitted through female titleholders"²⁶ Il précise le rôle

²² N J Thomas, op cit, n 12, p 51.

²³ N J Thomas, op cit, n 12, p 166.

²⁴ Pascal Picq Et l'évolution créa la femme (éds Odile Jacob, 2020) 290.

²⁵ W P Crook, op cit, n 16, p 54.

²⁶ Niel Gunson "Great Women and Friendship contracts rites in Prechristian Tahiti" (1964) 73(1) Journal of the Polynesian Society 59. Le *maro'ura* était le symbole du pouvoir politique.

déterminant de la filiation par la mère, qui peut s'opposer à la règle du premier né: "It would seem reasonable to assume that a royal chief of senior patrilineal descent would be forced to yield preeminence to a junior chief of the same lineage who was of superior status through his mother"²⁷ On est donc en droit de s'étonner que les généalogies savantes actuelles continuent à présenter des arbres patrilinéaires alors qu'il semble à peu près certain par exemple que l'accession de la famille Pomare au pouvoir suprême à Tahiti se soit faite grâce à l'ascendance par les femmes. En effet Tu, grand chef de Pare Arue, futur Pomare I, fera valoir les droits de sa grand-mère paternelle, Tetuaehuri sur Taiarapu, les droits de sa femme 'Itia sur Faaa et sur Moorea par sa mère, sœur de Mahine²⁸. Il deviendra ainsi grand chef de Tahiti. Tu, selon Vancouver, avait beaucoup de considération pour 'Itia sa première épouse: «nous le vîmes, en plusieurs occasions, céder sans discussion aux avis de la première ('Itia), et la traiter avec infiniment de tendresse et d'égards». ²⁹ Pascal Picq souligne que la destruction des sociétés matrilinéaires, plus égalitaires, ont été souvent le fait du contact avec «les hommes des sociétés colonisatrices, à commencer par les missionnaires et les militaires.wy30

III LES ROYAUMES DE LA FIN DU XIX SIECLE

Malgré tous ces malentendus culturels, tendant à minimiser le rôle et le statut des femmes appartenant à de grandes familles régnantes, au XIX°siècle, on voit apparaître un motif récurrent dans la littérature coloniale française, celui de la reine polynésienne. Le plus bel exemple est sans doute celui du *Mariage de Loti* publié en 1880 où on trouve un portrait développé de la vieille reine de Tahiti Pomare IV ainsi qu'un portrait plus rapide de la reine des Marquises, Vaekehu³¹. Ces deux femmes sont présentées comme l'incarnation de leur peuple qu'elles tentent de protéger, profondément nostalgiques des temps anciens dont elles perpétuent le souvenir. Pierre Loti dit de Vaekehu: «Cette reine déchue, avec ses grands cheveux en crinière et son fier silence, conserve encore une certaine grandeur…»³² Pomare IV est présentée comme une figure tutélaire bienveillante, attentive à sa famille, à ses sujets et aux officiers de marine qui lui rendent visite, consciente du déclin de sa culture et

²⁷ N Gunson, op cit, n 26, p 55. Serge Dunis dans *Ethnologie d'Hawai'i*, souligne «l'égalité sexuelle de haut parage. En reconnaissant presque la parité du roi et de la reine, les Hawaiiens avaient triomphé de l'idéologie.» (L'Harmattan, 1990) 4.

²⁸ Voir Bernard Pichevin *Généalogies et Histoire de Tahiti et des îles de la société* (éds. Au vent des îles, 2013) pp 117-126.

²⁹ Idem, 124.

³⁰ Pascal Picq Et l'évolution créa la femme (éds. Odile Jacob, 2020) 365.

³¹ Il est aussi fait allusion à la reine de Bora-Bora ou à la Reine Moe, p 142.

³² Pierre Loti Le mariage de Loti (GF-Flammarion, 1991) 111.

désireuse d'en assurer la transmission, y compris par le truchement de Loti, à qui elle raconte légendes et traditions.

Un bref panorama historique des personnes régnantes en Polynésie française après l'annexion, démontre l'existence d'une réalité associée à ce motif: on trouve des reines dans presque toutes les îles. Comment peut-on passer d'un pouvoir politique féminin précolonial réel mais discret à un pouvoir très présent? On peut formuler diverses hypothèses face à cette abondance : Les colonisateurs, suivant en cela leurs préjugés, pensaient-ils les femmes de haut rang plus malléables et donc plus susceptibles que les hommes d'accepter leur tutelle? Les hommes de lignée royale se mettaient-ils en retrait pour moins engager leur dignité? L'application de l'ascendance patrilinéaire stricte dans les successions et de la règle du premier-né selon le modèle occidental a-t-elle favorisé cette visibilité des femmes? Les raisons sont sans doute multiples et complexes, cependant ces périodes de trouble ont fait apparaître en nombre des femmes investies du pouvoir royal, bien que souvent réduites à un rôle de figuration à la fin du processus d'annexion. En résumé, les îles de la Société sont gouvernées par de nombreuses femmes durant le XIX° siècle. "Raiatea had two queens: Tehauroa (r 1881–1884) and Tuarii (r 1888–1897). Huahine had four queens: Teritaria II (r 1815-1852), Tehaapapa II (r 1868-1893), Teuhe (r 1888–1890), and Tehaapapa III (r 1893–1895). Bora Bora had two queens: Teriimaevarua II (r 1860–1873) and Teriimaevarua III (r 1873–1895)."33 On peut évoquer aussi Tahiti avec Pomare IV et des cheffesses de second rang comme Ari'ita'imai à Papara, Ahu-'ura à Tautira ou Aifenua a Pohuetea à Punaauia. Durant la même période des femmes ont aussi régné sur Nuku Hiva, sur Rimatara aux Australes ou Mangareva aux Gambier.

Ari'ita'imai commença son règne en 1855 mais «dès l'époque de l'établissement du Protectorat français, elle joua un rôle politique et diplomatique important: en 1842, pendant la période qui se solda par la signature du traité, c'est elle qui servit de médiatrice entre les représentants de la France et la reine Pomare IV, alors exilée volontaire à Mo'orea. En 1846, elle mena encore avec succès les négociations indispensables au retour de la paix lorsque culminèrent les tensions qui opposaient le gouverneur Bruat aux chefs tahitiens. En l'absence de la reine, réfugiée à Ra'iatea, elle refusa la couronne de Tahiti que lui proposait le gouverneur Bruat.»³⁴

³³ Voir la version en anglais de Wikipedia: en.wikipedia.org/wiki/Queen Mamea.

³⁴ Voir Félix Atem «Henry Adams et le Pacifique Sud: de l'expérience tahitienne aux Mémoires d'Ariitaimai» (thèse université de Paris III, 1996).

Le cas d'Aifenua a Pohuetea dite Aifenua Vahine, née en 1820, est un exemple de l'instrumentalisation des femmes dans les conflits politiques du temps. Partisane du protectorat français, elle a été nommée cheffesse du district de Punaauia de 1846 à 1881. Elle succédait ainsi à son frère Aru Pohuetea, francophile également, nommé par le gouverneur français Bruat en 1845, mais destitué par la reine Pomare IV en 1846, officiellement à cause de son alcoolisme, avant que celle-ci ne se soumette aux Français après son exil à Raiatea.³⁵

Un autre exemple bien documenté est celui de la longue résistance de Raiatea à la domination française durant les années 1880 à 1897, menée par un chef de second rang Teraupo'o. Le grand chef de Raiatea Tahitoe (1872-1881) avait été écarté du pouvoir par d'autres chefs car il avait capitulé devant les Français. Il est alors remplacé par sa fille Rereao Tehauroa plus proche du camp anglais. En 1884 un homme succède à celle-ci, Tamatoa VI jusqu'en 1887, date à laquelle ce dernier renonce à la fonction afin de ne pas céder aux exigences des Français et s'en retourne à Huahine, dont il est originaire. La reine Tuari'i lui succède, deuxième fille de Tahitoe, soutenant le combat de Teraupo'o en faveur des Anglais. ³⁶ Pourtant elle ne sera pas inquiétée à la suite de l'intervention militaire française et Victor Segalen mentionne son nom en 1904, «la grande cheffesse, Tuarii Vahine» ³⁷. Une autre cheffesse de second rang, Mai suivra Teraupo'o et sa femme dans leur exil en Nouvelle-Calédonie.

La grande cheffesse de Huahine Tehue, née en 1840, fut aussi choisie pour s'opposer à la France. Elle était la fille aînée de la Reine Teha'apapa II qui elle-même était devenue reine de Huahine en 1868, lorsque son mari avait été destitué. Tehue fut proclamée reine durant l'insurrection en 1888 et dut fuir à Tahiti pour rechercher la protection de son premier mari, Pomare V Malgré cet intermède, Teha'apapa II restera reine jusqu'en 1893, après avoir accepté le protectorat de la France en 1890.

D'après ces exemples on peut déduire que les Français n'ont pas trouvé des reines dociles, prêtes à se soumettre. Si les querelles franco-anglaises ou internes ont contribué à propulser ces femmes au premier plan de la vie politique, elles ont apparemment agi selon une stratégie politique qui leur était propre, conforme à leur importance dans la société précoloniale. L'histoire officielle, occidentale et masculine, privilégie l'explication de femmes tiraillées entre le pouvoir des pasteurs et celui des militaires occidentaux, comme par exemple Pomare IV lors de l'épisode

³⁵ Voir notamment <www.punaauia.pf/les-chefs-et-les-maires-de-punaauia>.

³⁶ *La Lignée royale des Tama-Toa de Ra'iatea*, Ministère de la culture de Polynésie française, 2003, préface de Bruno Saura, pp 20-25.

³⁷ Victor Segalen Journal des îles (éd. Fata Morgana, 1988) 119.

de la guerre tahitienne, durant laquelle elle s'exila à Raiatea sur les conseils du pasteur Pritchard pour résister à l'influence française. ³⁸

Pour conclure, nous affirmons avec Pascal Picq que: «la condition des femmes trop longtemps occultée par l'invisibilité anthropologique et archéologique» ³⁹ mérite d'être étudiée pour elle-même, notamment dans ces cultures du Pacifique précoloniales éloignées des schémas occidentaux. C'est non seulement un des moyens d'échapper à «une histoire ethnocentrée et androcentrée sous le regard de l'Occident» ⁴⁰, mais encore à une histoire «sous le regard des hommes du Pacifique», qui certes, tels que Epeli Hau'Ofa ou encore Jean-Marc Pambrun, ⁴¹ recherchent d'autres formes d'historicités, mais sans nécessairement échapper à un biais masculin et patriarcal. Une histoire ou une anthropologie androcentrées sont tout aussi contreproductives pour les sciences sociales qu'un ethnocentrisme souvent dénoncé et désormais combattu.

³⁸ En 1934, Jean Dorsenne, dans sa biographie Romancée, *C'est la Reine Pomaré*, aux éditions de France, présente celle-ci comme une jeune femme inconséquente et versatile. Il précise: «L'influence que le pasteur avait fini par prendre sur l'esprit de Pomaré était telle, que celle-ci n'adoptait plus aucune décision sans consulter auparavant «Piritati»». p. 189.

³⁹ P Picq, op cit, n 24, p 355.

⁴⁰ P Picq, op cit, n 24, p 337.

⁴¹ Voir notamment Epeli Hau'ofa *Un passé à recomposer* (Pacific islanders éditions, 2015).